

« Modalités de poursuite de la recherche ontologique »

Synthèse des aspects principaux soulevés et des décisions prises le 20 août 2022

Plusieurs idées furent d'abord exprimées en lien avec la nécessité de réfléchir aux avenues que nous voulons emprunter comme groupe :

- Ne devrait-on pas échanger sur notre avenir à l'occasion d'une journée d'exploration sur ce sujet -- en grand groupe ou bien par petits groupes -- ?
- Doit-on tenir d'emblée un autre colloque ou réfléchir d'abord à ce que nous voulons développer pour l'avenir et aller vers des propositions concrètes ensuite?
- Pourquoi ne pas créer un petit groupe qui établirait des orientations et ensuite en créer un autre pour coordonner la mise en œuvre des avenues envisagées?
- Pourquoi pas un comité permanent?
- Un comité de réflexion qui pourrait s'inspirer des idées provenant de l'ensemble des personnes en AC, au Québec et en Europe.
- Le 11<sup>e</sup> colloque semble avoir été apprécié, en l'occurrence les changements apportés – moins de texte et plus d'échanges, trois participants par table, échange après chaque texte et ateliers d'intégration après chaque table, atelier final d'intégration -- recueillant l'appréciation d'à peu près tout le monde qui a participé cette année et l'assentiment de beaucoup à l'effet que l'on doit poursuivre en ce sens.
- Profitons de l'expérience accumulée pour les colloques grâce à de nombreux collaborateurs présents et passés -- cf. pour les demandes à l'OPQ, pour la planification des étapes de réalisation, pour les consignes aux auteurs et modérateurs, aussi la « structure de projet de colloque » --, afin d'organiser plus facilement les prochains.
- Les colloques constituent un lieu privilégié pour déposer les constats de recherche provenant de divers groupes. Il est crucial de les conserver et aux deux ans paraît toujours souhaitable.
- Envisager, peut-être, qu'il puisse y avoir des participations à des activités organisées à distance (séminaires, colloque).
- Le site Web a besoin qu'une nouvelle personne s'y implique. Il y aurait aussi la possibilité de développer le site en ouvrant par exemple une nouvelle fonctionnalité ou bien en y intégrant de nouvelles avenues, par exemple : faire connaître ce qui est fait dans les petits groupes et en diffuser les initiatives; créer un blog pour des échanges virtuels; déposer des documents d'intérêt. D'ailleurs Denis Matthey-Claudet va réouvrir une section du site pour y déposer les textes provisoires des auteurs du présent colloque, en attendant les actes. Tous pourront aller chercher les textes qu'ils désirent consulter.

Plusieurs personnes ont exprimé l'envie de s'impliquer d'une façon ou d'une autre pour siéger sur des comités, aider pour le prochain colloque, jeter les bases d'un Comité consultatif. Les personnes qui se sont avancées en ce sens sont :

- Renée Charron
- Jean-Yves Levasseur
- Gilbert Moisan
- Denis Matthey-Claudet
- Sophie Hamann
- Claude St-Amand
- France Lussier
- François Campeau
- Yvon Blais
- Lynn Paradis
- Hélène Gingras
- Christine Gingras

Des propositions plus concrètes ont été soumises au vote :

- Organiser un colloque pour dans deux ans, en commençant les préparatifs dans la foulée du 11<sup>e</sup> colloque et en l'occurrence : créer une équipe, trouver un endroit rapidement et qu'il soit abordable si possible. Jusqu'au premier octobre 2022 est laissé aux personnes qui y songent sérieusement. Cette proposition a été votée et elle fut adoptée à l'unanimité.
- Un comité d'exploration, composé de Jean-Yves Levasseur et Gilbert Moisan, est mandaté pour délimiter les balises et préciser les rôles d'un éventuel « Comité consultatif » dont les fonctions seraient entre autres de présenter des pistes de développement. La présente idée vise à nous donner une structure plus permanente tout en allégeant la prise en charge des colloques. Cette proposition a été votée et elle fut adoptée à l'unanimité.
- Réouvrir une fonctionnalité du site Web afin d'y déposer les différents projets de développements qui émergeront et les documents d'intérêt. Cette proposition a été votée et elle fut adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs :

- La date où les auteurs du présent colloque doivent envoyer leur texte final pour révision en vue des actes a été fixée au 15 septembre 2022.

- À la fin de l'activité intitulée « Départ en douceur », le samedi matin, les personnes qui y ont participé ont été unanimes à dire que ce dernier moment en groupe leur avait permis « ... d'intégrer davantage l'expérience du colloque ». Certains ont demandé de signifier au Comité d'organisation du prochain, leur grande satisfaction face à cette activité et qu'ils souhaiteraient que celle-ci soit répétée à l'avenir.

Yvon Blais  
Lynn Paradis  
Jimmy Ratté

Le 3 septembre 2022